

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (VOIE GÉNÉRALE)

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'enseignement de spécialité S. E. S. repose sur trois disciplines : la science économique, la sociologie et les sciences politiques. Le programme est construit autour de ces 3 matières.

Cet enseignement de spécialité s'adresse aux élèves qui souhaitent comprendre les phénomènes économiques, sociaux et politiques qui les entourent. Ils peuvent ainsi acquérir des capacités d'analyses, de traitements d'informations, d'argumentations et de raisonnements tout en renforçant leur expression écrite.

Que l'on poursuive ou non l'enseignement de spécialité en classe de Terminale, cela permet d'obtenir des outils pour mieux comprendre les grands enjeux contemporains et de se préparer à la poursuite d'études dans des domaines très divers.

PROGRAMME

Science économique

- * Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?
- * Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?
- * Quelles sont les principales défaillances du marché ?
- * Comment les agents économiques se financent-ils ?
- * Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Sociologie et science politique

- * Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?
- * Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?
- * Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?
- * Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?
- * Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Regards croisés

- * Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?
- * Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?



À RETENIR

* 4 heures en classe de Première ;
si enseignement de spécialité non conservé en Terminale,
pas d'épreuve mais contrôle continu
avec un coefficient de 8 pour le baccalauréat.

* 6 heures en classe de Terminale ;
épreuve écrite ponctuelle au mois de juin
avec un coefficient de 16 pour le baccalauréat ;
cet enseignement fera également l'objet d'au moins d'une
des deux problématiques de l'épreuve orale du « grand oral »
qui a un coefficient de 10
pour le baccalauréat.